

# Le Canard Vigilant

Numéro **345** — Lundi 26 avril 2021

## Dans ce numéro :

- 🕒 **Dumping fiscal et social dans un groupe mutualiste ! Quelle sera la réaction du gouvernement ? 2**
- 🕒 **1<sup>er</sup> mai 2021 : Ensemble pour les droits sociaux et les libertés ! 3**
- 🕒 **Plus forts ensemble : Syndiquez-vous à la CGT 4**

Paris, le 13 avril 2021

Monsieur le Ministre de l'Économie des Finances et de la Relance,  
Madame la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion,

Nous, salariés et représentants du personnel de la **Banque Natixis SA**, sollicitons toute votre attention.

Un grand plan de délocalisation déguisé en réorganisation nous a été présenté.

S'il s'appliquait, on ne dénombrerait pas moins de 430 suppressions de postes sur les bassins d'emploi parisien et rémois (209 internes et 221 prestataires). Ceux-ci s'ajouteraient aux 750 précédemment délocalisés au Portugal.

De l'aveu même de la direction, ce projet sera suivi d'autres délocalisations massives.

Ces emplois supprimés en France seraient délocalisés à Porto où les salaires, les charges sociales et les impôts sont moins élevés qu'en France.

Que peut penser l'opinion publique d'un groupe mutualiste français qui a bénéficié du Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi, collecte l'épargne, accorde des Prêts Garantis par l'État et ce, en presque totalité sur le territoire français et qui, en même temps, se gausse de la solidarité nationale ?

D'autant plus en cette période difficile, d'autant plus au moment où l'État engage des budgets considérables pour éviter les délocalisations.

Quelle image donne le secteur financier français qui communique beaucoup sur sa responsabilité sociale mais qui ne se traduit pas dans les faits ?

Nous sommes en colère.

Nous sollicitons votre intervention au plus vite pour éviter cette hémorragie.

L'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives de Natixis SA



[cfdt@natixis.com](mailto:cfdt@natixis.com), [cftc@natixis.com](mailto:cftc@natixis.com), [cgt@natixis.com](mailto:cgt@natixis.com), [snb@natixis.com](mailto:snb@natixis.com), [unsa@natixis.com](mailto:unsa@natixis.com)



le Canard  vigilant

**Une publication du syndicat CGT Natixis.**

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>



## **Dumping fiscal et social dans un groupe mutualiste ! Quelle sera la réaction du gouvernement ?**

---

*Le gouvernement encouragerait -il la politique de dumping fiscal et social des banques ?*

**Plus d'une semaine déjà que les organisations syndicales ont alerté le gouvernement :**

 **lettre\_mm\_ministres\_délocalisation\_natixis.pdf** (cf. Canard vigilant 344)

**Toujours aucune réaction ! Que faut-il en conclure ?**

Le sujet est pourtant de la plus haute importance pour l'avenir de l'emploi et des droits sociaux en France.

Le dossier est pourtant de la plus grande simplicité : Natixis, une entreprise détenue à 70 % (bientôt 100% si l'OPA est réussie) ) par BPCE, un groupe bancaire "coopératif et mutualiste" qui a bénéficié d'aides publiques va détruire 430 emplois supplémentaires en France pour délocaliser les postes de travail au Portugal (après 750 déjà délocalisés à Porto ces dernières années).

**Cela a pour conséquence immédiate de jeter dans l'angoisse du lendemain les salariés touchés par ces suppressions de postes et plus particulièrement les collègues du centre de Reims !**

Cela aura pour conséquences de priver de débouchés professionnels de nombreux jeunes sortant de formation, et de nombreux chômeurs en attente de reconversion professionnelle.

Cela aura pour conséquences de priver de millions d'euros de cotisations sociales les caisses de sécurité sociale et de retraite.

Cela aura pour conséquence de priver le budget de l'état de millions d'euros de rentrées fiscales, avec les conséquences sur le financement des services publics.

Et pour nos collègues au Portugal ? Ce sera les conséquences du dumping social : salaires beaucoup plus faibles qu'en France, pas de participation ni d'intéressement, pas le bénéfice des activités sociales du CSE ...

Et le cas de Natixis n'est pas un cas isolé dans le secteur bancaire !

Il faut un coup d'arrêt à ces politiques néfastes à nos droits sociaux et à notre avenir professionnel.

**Retrait des plans de suppressions d'emploi !**

**Maintien des postes de travail sur les sites existants !**

**Non au dumping social !**

**La CGT vous appelle à participer aux mobilisations du premier mai !**

## **1<sup>er</sup> mai 2021 : Ensemble pour les droits sociaux et les libertés !**

---



### **1<sup>er</sup> mai 2021 : Ensemble pour les droits sociaux et les libertés**

Depuis plus d'une année, la pandémie liée à la Covid bouleverse la vie, le travail, les libertés individuelles et collectives des populations sur tous les continents.

En France, le 1<sup>er</sup> mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses va, une nouvelle fois, se dérouler dans un contexte de crise sanitaire.

La persistance de la circulation des virus est rendue plus alarmante par l'insuffisance des moyens de notre système de santé publique, moyens matériels et humains particulièrement dans les services de réanimation mais aussi dans les établissements hospitaliers, médicaux sociaux ou encore dans les déserts médicaux.

Ce constat indéniable de difficultés d'accès aux soins trouve ses causes dans des choix budgétaires visant à faire toujours plus d'économies. Pour nos organisations, il est temps de mettre en œuvre un plan d'urgence pour rebâtir un système public de santé à hauteur des besoins.

Le « bout du tunnel » tant espéré est également ralenti par une carence d'approvisionnement en vaccins. L'insuffisance de moyens consacrés à la recherche publique et à la production du médicament n'est pas sans lien avec cette situation de pénurie. Les organisations signataires renouvellent leur demande d'une mise à disposition accélérée de vaccins sûrs et efficaces pour toutes les personnes qui le souhaitent.

Cette crise sanitaire se double d'une crise économique et sociale très grave malgré les dispositifs mis en œuvre et malgré la solidité de notre système de protection sociale.

Pourtant, l'emploi et les salaires sont affectés et pourraient l'être durablement.

L'incertitude quant au redémarrage de l'activité de nombreux secteurs, à l'arrêt ou au ralenti depuis des mois, et aux conséquences à plus long terme, gagne.

De trop nombreux plans sociaux, de restructurations injustifiées, de délocalisations d'activités avec leur cortège de suppressions d'emploi sont en cours. Beaucoup d'entreprises ont pourtant bénéficié d'aides publiques importantes sans aucune contrepartie. Nos organisations exigent leur conditionnalité au respect de normes sociales et environnementales et à la préservation des emplois, tant dans l'industrie que dans les services. A l'éducation nationale, dans les services publics, comme dans les différentes administrations, les suppressions de postes se poursuivent. Il est temps de stopper l'hémorragie par des recrutements indispensables à l'exercice de missions de qualité.

La précarité et la pauvreté gagnent du terrain en particulier chez les jeunes et les salariés fragilisés par des contrats à durée déterminée. De plus en plus, émerge le sentiment d'une génération sacrifiée. Nos organisations demandent en urgence un plan de soutien supplémentaire en direction de la jeunesse.

# *Le Canard Vigilant*

Numéro 345 – Lundi 26 avril 2021

Au lieu de cela, la réforme de l'assurance chômage, rejetée par toutes les organisations syndicales et qui n'a d'autre but que de faire de nouvelles économies, est poursuivie.

Elle pourrait pénaliser plus 1,7 millions de demandeurs d'emploi, parmi eux les plus précaires et particulièrement les plus jeunes.

Nos organisations renouvellent leur exigence d'abandon de la réforme aux conséquences désastreuses, elles entament des recours juridiques pour faire échec à sa mise en œuvre et se mobilisent, aux côtés des salariés précaires, des intermittents, des saisonniers, intérimaires, etc.

Elles militent pour le renforcement de la protection sociale qui passe également par l'abandon définitif de tout projet régressif en matière de retraites. Elles s'opposent aux vellétés d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'État consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.

Le contexte de crise sanitaire conduit aussi à limiter les libertés et le rôle pourtant essentiel du syndicalisme. Nos organisations combattent toutes les entraves à l'activité syndicale et toutes les atteintes aux libertés individuelles et collectives notamment le droit constitutionnel de manifestation.

Elles condamnent la prolongation sans fin de l'état d'urgence et appellent au retrait des dispositions contenues dans le projet de loi sécurité globale et les décrets sécurité intérieure qui remettent en cause ces libertés.

Le 1<sup>er</sup> mai est une journée qui unit internationalement les travailleurs et travailleuses avec leurs organisations syndicales. Le progrès des droits sociaux et des garanties collectives est conditionné à ce que tous les peuples puissent vivre en paix et disposent des libertés individuelles et collectives indispensables à leur développement.

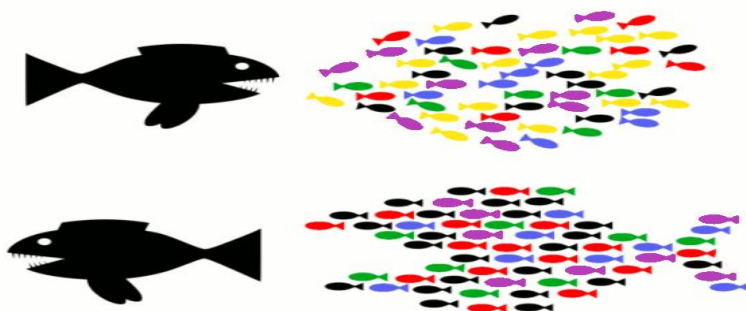
Nos organisations réaffirment leur soutien aux combats qu'ils mènent avec leurs syndicats pour la justice sociale. Elles dénoncent la répression sanglante qui s'abat sur la population en Birmanie (Myanmar), ainsi qu'à l'encontre du syndicat HKCTU à Hong Kong dont le secrétaire général Lee Cheuk Yan est menacé de prison. Elles agissent pour le respect immédiat des droits démocratiques et syndicaux.

Nos organisations CGT, FO, FSU et Solidaires appellent toutes les travailleuses et travailleurs à se saisir du 1<sup>er</sup> mai, partout en France, pour en faire une journée de mobilisation et de manifestation, pour s'engager avec détermination pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix dans le monde.

**Plus forts ensemble : Syndiquez-vous à la CGT**

---

Plus forts ensemble



---

[cgt-natixis@orange.fr](mailto:cgt-natixis@orange.fr) ou [cgt@natixis.com](mailto:cgt@natixis.com)